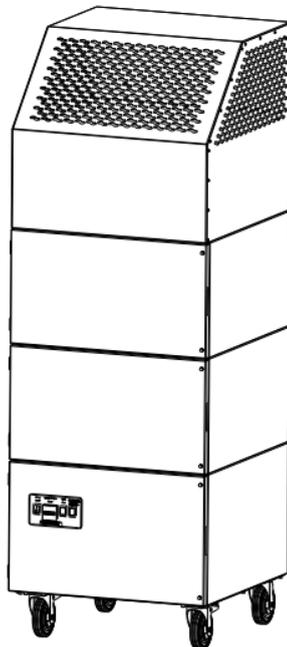




Mode d'emploi

(traduction du mode d'emploi original)

ViroLine Maxi



Sommaire

1. Généralités	3
2. Description de l'unité	4
2.1. Représentation de l'unité	4
2.2. Mode opératoire de l'unité	5
2.3. Utilisation conforme	5
2.4. Risque résiduel	5
3. Consignes de sécurité	6
3.1. Définition des symboles de danger	6
3.2. Consignes générales de sécurité	6
4. Stockage, transport et installation du dispositif	7
5. Mise en service	8
5.1. Connexion électrique	8
5.2. Montage du boîtier antibruit (facultatif)	9
6. Opération de l'unité	10
6.1. Description des éléments de réglage	10
7. Maintenance	11
7.1. Remettre à l'état d'entretien	12
7.2. Remplacer le tapis du préfiltre	13
7.3. Remplacer le filtre à particules	14
7.4. Remplacement des lampes UV-C	15
8. Démontage / Mise au rebut	16
9. Diagnostic / Résolution des pannes	17
10. Liste des pièces détachées	18
11. Données techniques	18
12. Déclaration CE de conformité	19
13. Protocole d'instruction	20
14. Intervalles d'entretien	21
14.1. Les entretiens en fonction de l'utilisation	21
14.2. Entretiens généraux	21
14.2.1. Inspection visuelle de l'unité	22
14.2.2. Essai de fonctionnement de l'unité	22
14.2.3. Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre	22

1. Généralités

Nous vous félicitons pour l'achat du produit de TEKA.

Nos ingénieurs ont pour objectif le développement continu de nos systèmes de filtre afin de garantir qu'ils soient toujours à la pointe de la technologie. Malgré tout, une application erronée ou des erreurs humaines peuvent constituer une menace pour votre sécurité. Pour une utilisation efficace du système de filtre, veuillez respecter les points suivants



Le transport, l'opération, la maintenance et la réparation de l'unité doivent uniquement être effectués par du personnel autorisé et formé. L'opérateur veille à ce que le personnel opérant prend note de ce manuel d'utilisation.

Veuillez lire ce mode d'emploi avant d'utiliser le dispositif et respecter les consignes de sécurité, afin d'éviter les blessures !

Veuillez bien conserver ce mode d'emploi ! Considérez ce mode d'emploi comme faisant partie intégrante du produit !

Respectez toutes les consignes mentionnées sur le produit !

Des modifications ou des reconstructions que l'opérateur effectue sur l'unité sans l'autorisation du fabricant peuvent être des nouvelles sources de danger ou conduire à l'invalidité des réclamations sous garantie.

Respectez les indications du fabricant. N'hésitez pas à contacter le fabricant en cas d'incertitudes :

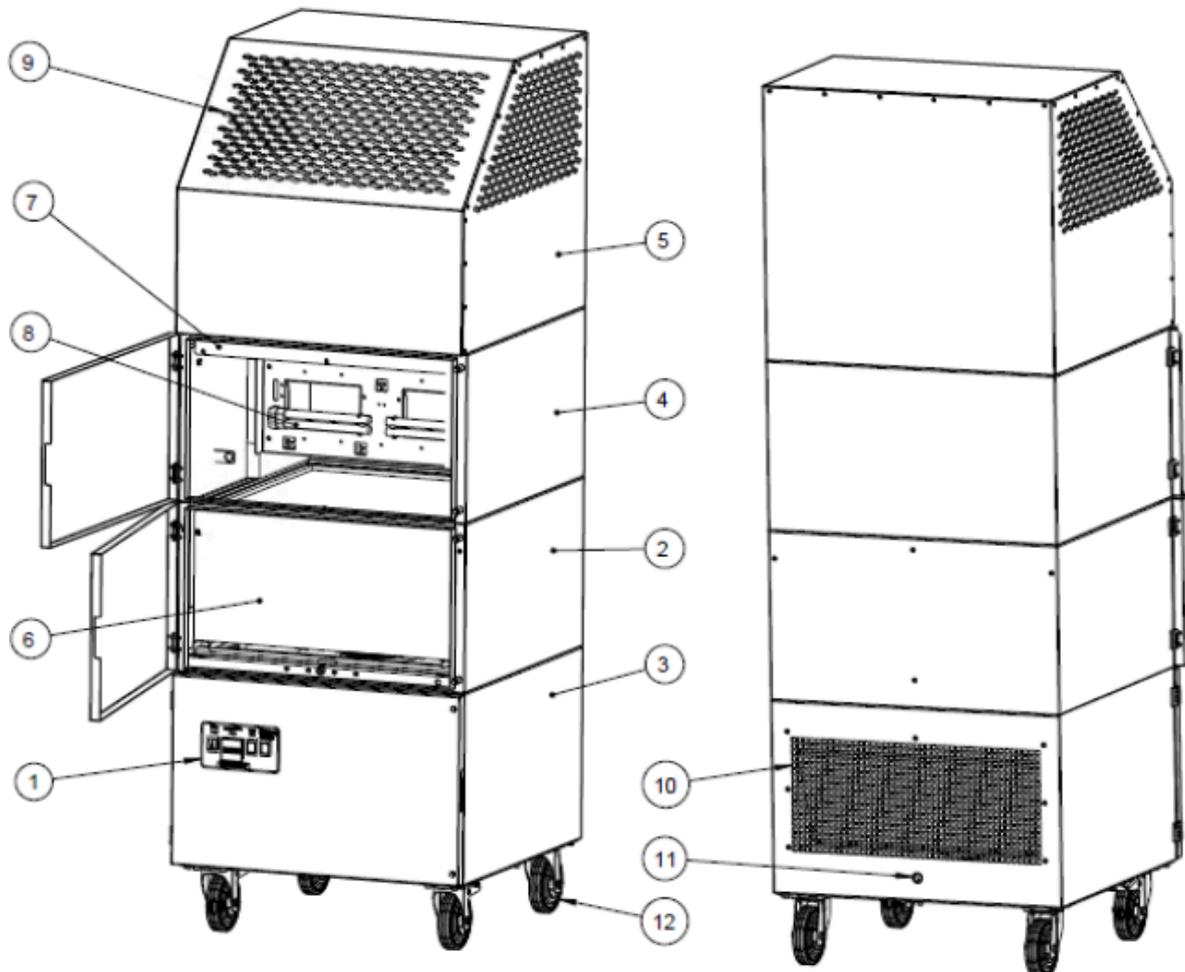
Tel: +49 2541-84841-0

E-Mail: info@teka.eu

2. Description de l'unité

2.1. Représentation de l'unité

Exemple d'installation:



Z.Nr. 20425701

Pos.1	Clavier de la commande	Pos.8	Lampes UV-C
Pos.2	Boîtier de filtre à particules	Pos.9	Grille d'aspiration
Pos.3	Boîtier de ventilateur	Pos.10	Grille d'air évacué
Pos.4	Logement des lampes	Pos.11	Câble de distribution avec fiche d'alimentation
Pos.5	Boîtier d'aspiration	Pos.12	Roulettes
Pos.6	Filtre à particules		
Pos.7	Tapis du préfiltre		

2.2. Mode opératoire de l'unité

L'air est aspiré à une hauteur de près de 2 mètres et passe ensuite dans une section d'irradiation aux UV-C. Ici, l'unité est équipée d'un filtre H14, qui capture efficacement les virus et les bactéries. Les germes qui ne sont pas directement tués par la lumière UV-C sont absorbés par le filtre H14 et éliminés de manière constante par une irradiation continue par la lumière UV-C. L'air propre est renvoyé dans la pièce par l'arrière du système.

2.3. Utilisation conforme

L'appareil est destiné à un usage commercial. Si l'équipement est mis à la disposition du public, il ne doit jamais être utilisé sans surveillance par le personnel autorisé par l'exploitant.

Le système de filtration est destiné à purifier l'air ambiant aspiré des germes, bactéries et virus.

	AVERTISSEMENT
<p>Une utilisation non conforme de l'unité peut entraîner un endommagement des pièces et même conduire à des risques pour la vie ou l'intégrité corporelle !</p> <p>L'unité ne doit pas être utilisée pour aspirer des fumées de soudure contenant de la vapeur d'huile, des poussières et gaz explosifs, des mélanges hybrides, des substances incandescentes ou brûlantes, des gaz, de l'eau, etc. L'unité ne doit pas être mise en opération dans les zones explosives.</p>	

2.4. Risque résiduel

	ATTENTION
<p>Danger dû à la présence éventuelle de matières dangereuses dans le flux d'air évacué.</p> <p>Comme l'appareil ne contrôle pas la qualité de l'air dans le flux d'évacuation, nous vous recommandons de toujours diriger le flux d'évacuation de notre appareil vers des zones (par exemple vers l'extérieur, à l'air libre) où il n'y a pas de danger pour les êtres vivants. Pour ce faire, il est nécessaire d'installer une conduite d'évacuation d'air appropriée au niveau de l'unité de filtration.</p>	

3. Consignes de sécurité

3.1. Définition des symboles de danger

Le dispositif a été construit selon l'état de la technique et des règles techniques reconnues en matière de sécurité. Il est cependant possible que son utilisation expose l'opérateur ou les tiers à des risques de blessures ou de mort. La machine est aussi susceptible d'être endommagée ou de provoquer d'autres dégâts. Dans ce manuel d'utilisation nous mettons en garde en utilisant des indications correspondantes.

	AVERTISSEMENT
	<p>AVERTISSEMENT Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des blessures ou à la mort</u>.</p>

	ATTENTION
	<p>ATTENTION Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des blessures</u>.</p>

	AVIS
	<p>AVIS Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des dégâts matériels</u>.</p>

	<p>Des notes d'informations ne sont pas des indications de danger, mais elles attirent l'attention sur des informations utiles.</p>
---	---

3.2. Consignes générales de sécurité

	AVERTISSEMENT
	<p>Risques liés à une utilisation inappropriée / des travaux non autorisés. L'exploitant doit assurer que le personnel autorisé par lui-même a été informé de toutes les instructions de ce manuel. L'exploitant veille à ce que tous les travaux ne sont effectués que par du personnel qualifié et instruit. Nous vous conseillons d'utiliser à cet effet le protocole d'instruction (voir chapitre « Protocole d'instruction »). Des non-spécialistes sont autorisés à utiliser l'unité après avoir reçu des instructions adéquates. Mais ils ne sont pas autorisés à effectuer des installations, des réparations et des maintenances. L'exploitant doit veiller à ce que le système ne soit pas exploité, ouvert, entretenu ou utilisé de toute autre manière par des mineurs (personnes de moins de 18 ans).</p> <hr/> <p>Risques provoqués par un incendie. En cas d'incendie, si possible, l'unité doit immédiatement être mise en arrêt ou déconnectée de l'alimentation. L'opérateur doit au préalable déterminer des mesures d'extinction qui doivent immédiatement être entamées.</p>



AVERTISSEMENT

Risques provoqué par un risque d'électrocution.

L'opérateur veille à ce que des installations et des moyens d'exploitation électriques ne soient pas montés, modifiés ou maintenus en bon état par un électricien ou sous la direction et la surveillance d'un électricien spécialisé. N'effectuez aucun travail sur les composants si vous n'êtes pas sûr qu'ils ne sont pas sous tension. Si cela s'avère nécessaire, veuillez couper l'alimentation électrique du dispositif et sécurisez-le contre une remise en service.

4. Stockage, transport et installation du dispositif



AVERTISSEMENT

Risque de blessure lié à des éléments de l'unité renversés ou non fixés lors du stockage ou du transport.

L'unité doit être sécurisée contre tout renversement et glissement lors du stockage et du transport. Personne ne doit se tenir sous ou à côté de la charge lorsque celle-ci est soulevée ou déposée. Les chariots élévateurs/chariots à fourche/grues de transport doivent avoir une force portante suffisante. Faites attention aux inégalités du sol lors du transport. Évitez une mise en mouvement par secousses.

Risque lié à des renversements et des dégâts fonctionnels au lieu d'installation.

L'unité doit être installée sur un support approprié. Le support doit être sans vibration et aligné horizontalement. L'opérateur doit vérifier la charge admissible du support. Dès que l'unité arrive à sa destination finale prévue, les freins des roues de guidage doivent être activés.



AVIS

Endommagement ou déficience fonctionnelle de l'unité liés à des intempéries.

L'unité doit être entreposée dans un endroit sec et être protégée contre l'humidité lors du transport. L'unité n'est en principe pas conçue pour une utilisation à l'extérieur.

5. Mise en service

 	AVERTISSEMENT
<p>Risques provoqués par une installation défectueuse de l'unité. Il y a également un risque pour les yeux si l'on regarde directement dans la lampe UV-C.</p> <p>Assurez-vous avant la mise en service de l'unité que les mesures de mise en service décrites dans ce chapitre soient effectuées. Avant la mise en marche toutes les portes de l'unité doivent être fermées et toutes les connexions nécessaires doivent être raccordées. Veuillez ne pas utiliser l'unité si des pièces sont défectueuses, manquantes ou endommagées. Contrôlez le bon état de l'unité avant la mise en marche. L'unité ne doit pas être opérée sans éléments de filtrage.</p>	

	AVIS
<p>Endommagement des conduites de distribution.</p> <p>Assurez-vous que les conduites de distribution sont protégées contre des endommagements causés par un chariot à fourche ou similaire. Protégez toutes les conduites de distribution contre la chaleur, l'humidité ou des arêtes pointues.</p>	

5.1. Connexion électrique

	AVIS
<p>Risque de dégâts matériels provoqué par une fausse tension d'alimentation.</p> <p>Respectez la correcte alimentation en courant lors de la connexion. Respectez les indications sur la plaque signalétique.</p>	

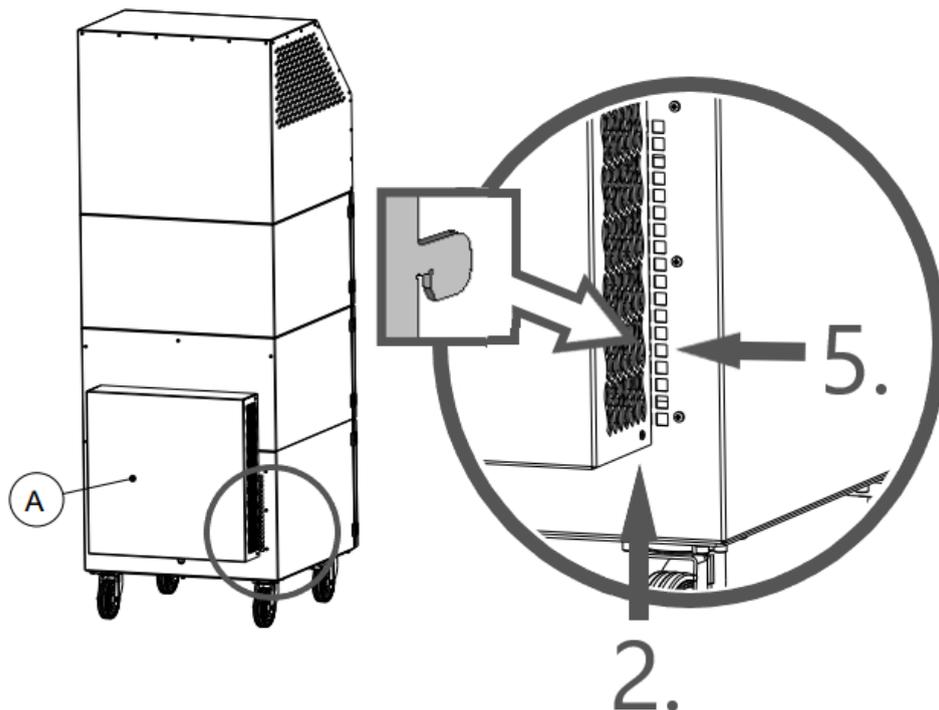
- Connectez le câble de distribution (cf. chapitre 2.1.) au réseau électrique.

5.2. Montage du boîtier antibruit (facultatif)



Ce chapitre n'est pertinent que si vous avez acheté le boîtier anti-bruit. Celui-ci doit ensuite être accroché dans la grille de sortie d'air (voir chapitre 2.1) sur la face arrière. Cette option garantit que le flux d'air purifié est dévié sur les côtés et vers le bas. Cela permet d'optimiser la distribution de l'air purifié et de réduire la perception des niveaux de bruit.

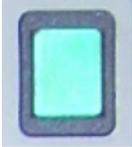
- Accrochez le caisson anti-bruit (A) dans la grille d'évacuation de l'air.



6. Opération de l'unité

6.1. Description des éléments de réglage

Éléments de réglage pour la commande de l'unité		
Représentation	Désignation	Description / fonction
	Interrupteur arrêt/mise en marche (2x)	Cet interrupteur sert à allumer et à éteindre le ventilateur / les lampes UV-C.  Quand l'unité est arrêtée, elle n'est pas débranchée du réseau électrique.  Le ventilateur et les lampes UV-C sont commutés séparément. Notre recommandation : Mettez le ventilateur en marche si des personnes se trouvent en permanence dans la pièce. Et n'allumez les lampes UV-C que lorsque le ventilateur est éteint.

Éléments de réglage pour des messages d'état et d'erreur		
Représentation	Désignation	Description / fonction
	Témoin lumineux « rouge »	Quand le témoin lumineux s'allume, le débit volumétrique d'air de l'unité n'est plus suffisant. Des éléments de filtrage doivent être nettoyés ou échangés.
	Voyant lumineux « vert »	Quand le voyant lumineux s'allume, l'unité est en marche.
	Compteur d'heures de service	Le nombre d'heures que l'unité a déjà été en service est affiché.

7. Maintenance

Conformément aux réglementations nationales en vigueur, l'opérateur doit réaliser des essais de mise à l'épreuve et de fonctionnement. S'il n'y a pas de réglementations nationales différentes, nous recommandons des inspections visuelles et des essais de fonctionnement de l'unité réguliers conformément au chapitre « Intervalles d'entretien ».

 Vous trouverez le chapitre « Intervalles d'entretien » à la fin de ce document. Les entretiens généraux (inspection visuelle, etc.) y sont également définis.

Au chapitre « Intervalles d'entretien » vous trouverez également des indications sur les intervalles d'entretien des éléments de filtrage. Mais il ne s'agit que des recommandations. Selon le cas d'application (travail en plusieurs équipes, poussières produites,...) il peut être nécessaire d'adapter les intervalles d'entretien par l'opérateur.

Les entretiens nécessaires en raison de l'opération de l'unité sont décrits ici.

 	<p style="text-align: center;">AVERTISSEMENT</p> <p>Les opérations effectuées sur l'installation ouverte vous exposent à un danger d'électrocution et de remise en marche inopiné de la machine. Dans ces deux cas, de sérieux risque de blessures et de mort existent. Il y a également un risque pour les yeux si l'on regarde directement dans la lampe UV-C.</p> <p>Mettez l'unité en mode de maintenance avant de nettoyer et maintenir l'unité, avant d'échanger des pièces ou avant de changer vers une fonction différente (cf. chapitre « Remettre à l'état d'entretien »).</p> <p>La remise en service de l'appareil doit être effectuée exclusivement après avoir vérifié que le dispositif se trouve dans un état de fonctionnement correspondant à celui d'avant la panne.</p> <hr/> <p>Risques pour le corps et la vie en cas d'utilisation de pièces de rechange non originales.</p> <p>Seules les pièces de rechange d'origine de TEKA doivent être utilisées.</p>
---	---

	<p style="text-align: center;">ATTENTION</p> <p>Danger potentiel pour les voies respiratoires en raison.</p> <p>Toutes les opérations de maintenance doivent être effectuées dans un espace suffisamment aéré et le port d'un masque de protection adapté est obligatoire ! Nous recommandons : un demi-masque de protection respiratoire DIN EN 141/143 niveau de protection P3. Lors des opérations de maintenance, traitez les filtres et les composants de manière prudente afin d'éviter des tourbillons de poussière.</p> <hr/> <p>Informations concernant le SRAS-CoV-2 (coronavirus)</p> <p>Dans le cadre du SRAS-CoV-2, l'Institut Robert Koch (autorité sanitaire allemande) a publié sur son site web une section contenant des instructions pour l'élimination des déchets :</p> <p>https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Hygiene.html</p> <p>Veuillez noter que les informations qui y sont fournies (notamment sur l'élimination des déchets) sont mises à jour régulièrement. Par conséquent, il convient de toujours tenir compte des dispositions actuelles concernant l'élimination des déchets.</p> <p>Recommandation : Avant l'élimination, stockez les éléments (filtres) échangés dans des sacs en plastique indéchirables et bien fermés pour éviter tout contact</p>	
---	--	---

	pendant le processus d'élimination. Ils peuvent être éliminés sous forme de déchets mixtes/déchets résiduels.	
--	---	--



L'opérateur est obligé de stocker et d'éliminer la poussière accumulée dans le respect des directives nationales et régionales. Lors des opérations de maintenance et de nettoyage, veuillez respecter toutes les directives environnementales en vigueur. Les polluants et les filtres doivent être stockés et éliminés conformément aux directives en vigueur. Nous vous conseillons de contacter une société locale spécialisée dans l'élimination de déchets en cas d'incertitudes.

7.1. Remettre à l'état d'entretien

- Mettez l'unité hors service. Retirez ensuite la fiche d'alimentation. Sécurisez l'unité contre une remise en marche non autorisée pendant la maintenance.
- À la fin des travaux de maintenance l'unité peut être reconnectée au réseau électrique.

7.2. Remplacer le tapis du préfiltre

Le tapis du préfiltre est placé en amont du filtre à particules et sépare les particules grossières.

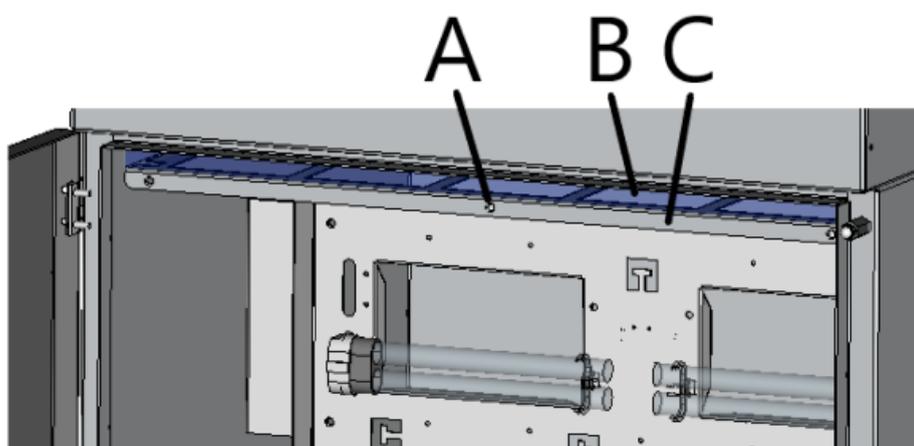
Le tapis du préfiltre doit être échangé après expiration d'un certain nombre d'heures de service. Ce nombre résulte de la quantité de poussière produite, et de ce fait ne peut pas être prédéterminé. Le tapis du préfiltre doit être échangé au plus tard lors de l'échange du filtre à particule.



ATTENTION

Des soulèvements de tourbillon de poussières sont possibles.

Le tapis du préfiltre est un élément de filtrage à usage unique. N'essayez pas de nettoyer l'élément de filtrage.



- Ouvrez la porte de service du logement des lampes (cf. chapitre 2.1.).
- Desserrez les 3 vis (A) et retirez la plaque de verrouillage.
- Prélevez le tapis du préfiltre (B) du cadre d'insertion (C) et stockez et éliminez-les conformément aux réglementations.
- Insérez un nouveau tapis du préfiltre dans le cadre d'insertion.
- **AVIS** N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré, et il existe un risque pour le corps et la vie.
- Remontez la plaque de verrouillage à l'aide des 3 vis.
- Fermez la porte de service.

7.3. Remplacer le filtre à particules

Remplacer le filtre à particules devient nécessaire quand la commande de l'unité signale l'erreur correspondante. (cf. chapitre « Description des éléments de réglage ».)



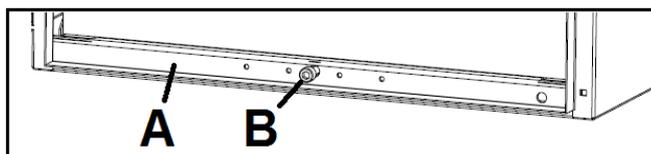
ATTENTION

Des soulèvements de tourbillon de poussières sont possibles.

Le filtre à particules est un élément de filtrage à usage unique. N'essayez pas de nettoyer l'élément de filtrage.



Lors de l'échange du filtre à particules il faut également remplacer le tapis du préfiltre.

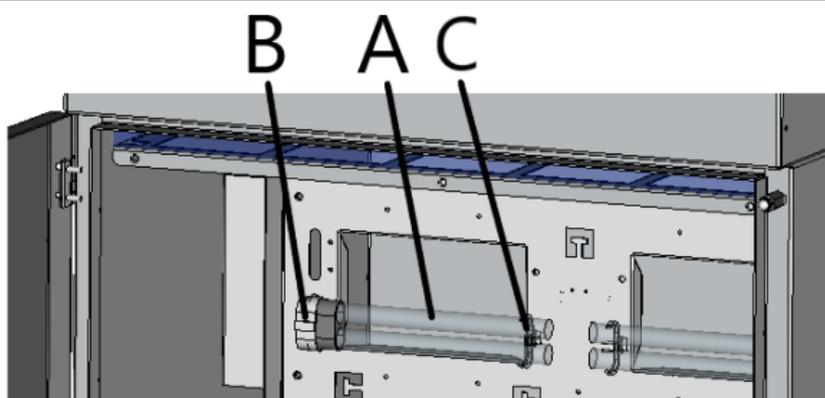


- Ouvrez la porte de service du boîtier de filtre à particules (cf. chapitre 2.1).
- Abaissez le dispositif de levage (A) en tournant la vis de verrouillage (B). Pour cela, utilisez la clé six pans qui se trouve à droite à côté de la vis de verrouillage.
- Retirez le filtre à particules (cf. chapitre 2.1) de manière prudente du boîtier.
- Glissez le nouveau filtre à particules dans le boîtier de filtre à particules jusqu'à la butée.
- **AVIS** N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré, et il existe un risque pour le corps et la vie.
- Faites monter le dispositif de levage en tournant la vis de verrouillage en sorte que le filtre à particules soit posé étroitement contre le boîtier au-dessus.
- Fermez la porte de service.

7.4. Remplacement des lampes UV-C

	ATTENTION
Danger de brûlures au contact de la lampe UV-C. Après avoir éteint le système, attendez 5 minutes avant d'effectuer le remplacement des lampes.	

	AVIS	
Réduction de la translucidité de lumière UV-C possible. Des traces de graisse peuvent brûler dans les éléments en verre. Merci de ne pas toucher les éléments en verre avec les doigts. Utilisez des gants.		



- Ouvrez la porte de service du logement des lampes (cf. chapitre 2.1.).
- Retirez avec précaution chaque lampe UV-C (A) de sa douille (B). Pour ce faire, la lampe UV-C doit également être retirée de son support (C).
- Insérez les nouvelles lampes UV-C.
AVIS N'utilisez que des pièces détachées de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré, et il existe un risque pour le corps et la vie.
- Fermez la porte de service.

8. Démontage / Mise au rebut

Seul un personnel autorisé a le droit de démonter la machine.



AVERTISSEMENT

Danger provoqué par un risque d'électrocution.

L'unité doit être déconnectée de l'alimentation électrique et de toutes les conduites de distribution avant son démontage.



ATTENTION

Des tourbillons de poussière sont possibles en raison des poussières déposées.

Portez une protection respiratoire appropriée et des vêtements protecteurs lors de tous les travaux.



L'opérateur est obligé de stocker et d'éliminer la poussière accumulée dans le respect des directives nationales et régionales.

9. Diagnostic / Résolution des pannes

Le tableau présente une liste de causes d'erreurs possibles.

 Veuillez trouver les explications des affichages de panne signalés par des éléments de réglage au chapitre « Description des éléments de réglage ».

La remise en service de l'appareil doit être effectuée exclusivement après avoir vérifié que le dispositif se trouve dans un état de fonctionnement correspondant à celui d'avant la panne. Les réparations doivent exclusivement être effectuées par le personnel de TEKA ou par un personnel dûment autorisé par l'opérateur suite à la consultation préalable de l'entreprise TEKA GmbH par celui-ci.

Pour toutes les opérations de réparation, veuillez respecter les consignes des sections « Consignes de sécurité » et « Maintenance ». En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter notre service Client TEKA:

Tel.: +49 2541-84841-0
E-Mail: info@teka.eu

Panne	Cause	Solution
L'installation ne démarre pas	L'unité n'est pas connectée à l'alimentation en courant.	Connectez l'unité à l'alimentation en courant.
	La prise ne délivre pas d'électricité.	Contrôler le réseau électrique et résoudre la panne si elle existe.
Puissance d'aspiration trop faible	Les composants du filtre sont obstrués.	Remplacer les éléments du filtre. Éliminer le filtre ancien selon les directives légales en vigueur !
	L'orifice d'évacuation de l'air est rétréci.	Contrôler l'orifice d'évacuation et résoudre le problème identifié.
	Le conduit d'aspiration est rétréci.	Contrôler le conduit d'aspiration et résoudre le problème identifié.

10. Liste des pièces détachées

	AVERTISSEMENT
	<p>Risques pour le corps et la vie en cas d'utilisation de pièces de rechange non originales. Seules les pièces de rechange d'origine de TEKA doivent être utilisées.</p>

Éléments filtrants	N° d'article
Filtre à particules "H14" (610 x 610 x 292+6)	50202146629
Tapis du préfiltre "M5" (10 pièces / 610 x 610 x 20 mm)	10032
Autres pièces	N° d'article
Lampes UV-C	100310

11. Données techniques

Tension de raccordement	V	230
Fréquence	Hz	50
Type de courant	Ph	1
Puissance du moteur	kW	0,55
Débit volumétrique d'air max.	m³/h	1500
Type de protection		IP54
Classe ISO		F
Largeur	mm	665
profondeur	mm	681
hauteur	mm	1930
Poids	kg	167
Niveau de pression acoustique	dB(A)	49
Température ambiante	°C	+5 à +35 (en fonctionnement) -10 à +40 (pendant le transport et le stockage)
Niveau d'humidité max.	%	70

12. Déclaration CE de conformité

conformément à la Directive machine 2006/42/CE, Annexe II, 1 A

TEKA Absaug- und Entsorgungstechnologie GmbH

Millenkamp 9, D-48653 Coesfeld

Tel.: +49 2541-84841-0

E-Mail: info@teka.eu

Internet: www.teka.eu

Désignation de l'unité : ViroLine Maxi

Nous déclarons par la présente, sous notre propre responsabilité, que le produit mentionné ci-dessus, à partir du numéro de série A22600010011001 ou bien P57300010011001, répond aux normes suivantes:

Directive machine: 2006/42/CE

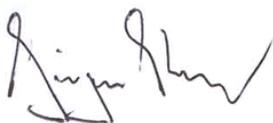
Compatibilité électromagnétique: 2014/30/EU

Directive RoHS: 2011/65/EU

Cette déclaration perd sa validité si l'unité est soumise à des modifications qui ne sont pas convenues avec le fabricant sous forme écrite.

Mandataire responsable de la documentation technique:

TEKA Absaug- und Entsorgungstechnologie GmbH, Millenkamp 9, D-48653 Coesfeld



(Jürgen Kemper, Direction)

Coesfeld, 03.01.2023

13. Protocole d'instruction

Désignation de l'unité : ViroLine Maxi

(Ce formulaire peut être utilisé par l'exploitant pour consigner l'instruction de ses employés. L'instruction doit uniquement être effectuée des personnes autorisées. Veuillez respecter les consignes de la section « Consignes de sécurité ».)

Avec sa signature le collaborateur confirme qu'il a été instruit dans les points suivants:

Instruction	complété
Description de l'installation	
Mode de fonctionnement et section d'application de l'installation	
Explication des avis de sécurité	
Procédure en cas d'incendie	
Explication des éléments de réglage	
Échangeement et décolmatage des éléments filtrantes	
Élimination appropriée	
Opérations de maintenance / intervalles d'entretien	

Nom de l'employé (lisible)	Signature

La formation a été réalisée par (lisible):	
Signature:	

14. Intervalles d'entretien

14.1. Les entretiens en fonction de l'utilisation

Les entretiens nécessaires en raison de l'opération de l'unité sont décrits ici. Les intervalles d'entretien sont des recommandations. Selon le cas d'application (travail en plusieurs équipes, poussières produites,...) il peut être utile d'adapter les intervalles d'entretien, de changement et de nettoyage par l'opérateur.

Les travaux de maintenance doivent toujours être documentés à l'aide d'un protocole.

Les procédures des mesures d'entretien sont décrites au chapitre « Maintenance ».

Mesure d'entretien	Chapitre	Intervalle d'entretien	
		Recommandé par TEKA	Déterminé par l'exploitant
Changement le filtre à particules	7.3	La saturation de la filtre à particules est automatiquement surveillée par l'unité de filtration et n'est donc soumise à aucun intervalle d'entretien. L'unité de filtration déclenche une alarme dès qu'un échange des cartouches de filtre est nécessaire.	
Changement le tapis du préfiltre (ou contrôle du degré de pollution)	7.2	trimestriel	
Remplacement des lampes UV-C	7.4	après 9000 heures de fonctionnement (absolument nécessaire car les lampes perdent de leur intensité avec le temps)	

14.2. Entretiens généraux

Les entretiens décrits ici sont ceux qui doivent être effectués indépendamment de l'opération de l'unité.

L'opérateur est obligé d'effectuer des contrôles répétés et des essais de fonctionnement conformément aux dispositions nationales. S'il n'y a pas de réglementations nationales différentes, les intervalles d'entretien décrits ici doivent être respectés.

Les travaux de maintenance doivent toujours être documentés à l'aide d'un protocole.

Mesure d'entretien	Chapitre	Intervalle d'entretien
Inspection visuelle de l'unité	14.2.1	hebdomadaire
Essai de fonctionnement de l'unité	14.2.2	mensuel
Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre	14.2.3	annuel

14.2.1. Inspection visuelle de l'unité

Inspection visuelle: Constater qu'il n'y a pas de défauts visibles qui peuvent influencer la sécurité.

	AVERTISSEMENT Danger provoqué par l'état opérationnel de l'unité. Suivez la procédure comme décrite au chapitre « Remettre à l'état d'entretien ».
---	--

Effectuez les étapes suivantes lors de l'inspection visuelle:

- Assurez-vous que toutes les parties sont solidement reliées.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de corrosion ou endommagement/changement du revêtement aux parties métalliques.
- Contrôle visuel des éléments de contrôle et de commande et vérifiez qu'il n'y a pas d'endommagement aux câbles extérieurs.

14.2.2. Essai de fonctionnement de l'unité

	AVIS Risque de dégâts matériels provoqué par une installation défectueuse de l'unité. Effectuer l'essai de fonctionnement de l'installation comme décrit dans les chapitres précédents. Les travaux décrits au chapitre « Mise en service » doivent être terminés.
---	---

Effectuez les contrôles suivants lors de l'essai de fonctionnement:

- Mettez l'unité en service.
- Veillez aux bruits d'extérieur ou des vibrations pendant l'opération de l'unité.
- Contrôlez si la collecte de l'air ambiant est suffisante. (Contrôle visuel.).

14.2.3. Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre

	AVERTISSEMENT Danger provoqué par un risque d'électrocution. L'opérateur veille à ce que tous les travaux avec des éléments électriques ne sont effectués que par un électricien ou sous la direction et la surveillance d'un électricien spécialisé.
---	---

L'unité est soumise à un contrôle électrique régulier par l'opérateur et est soumise à des normes nationales.

L'intervalle d'entretien ici recommandé correspond à la réglementation numéro 3 de l'assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles en vigueur en Allemagne pour les installations électriques et du matériel d'exploitation (anciennement connu sous le nom de BGV-A3).

Le contrôle ne doit être effectué que par un électricien spécialisé ou une personne formée en électrotechnique et en utilisant des appareils de mesure et de contrôle adaptés. L'étendue du contrôle et les procédures à suivre sont définies dans la norme nationale. Lors de l'examen veuillez, si nécessaire, resserrer tous les contacts dans l'armoire électrique et contrôler la solidité.